



DETACHEMENT D'UN AGENT TITULAIRE AU CFP DE DINAN

LA DIRECTION ADOPTE LA LOI SHADOK :

**POUR REBOUCHER UN TROU, IL SUFFIT D'EN
CREUSER UN AUTRE A COTE**

Saint-Brieuc le 4 février 2011

Nous apprenons la décision de la direction de la DDFIP 22 de détacher en urgence un agent titulaire du Centre Des Impôts Foncier de Dinan à la Conservation des Hypothèques. La CH se retrouve effectivement en situation plus que difficile, les délais de délivrance des actes explosent.

A qui la faute ?

La politique de suppressions d'emplois menée aveuglément dans la Fonction Publique et particulièrement à la DGFIP entraîne une dégradation catastrophique des conditions de travail des agents et du fonctionnement des services.

Au nom de supposés gains de productivité liés à l'application télé@ctes, l'administration locale a entériné la suppression de 10 postes dont deux à la CH de Dinan.

Cette application permet normalement aux notaires de transmettre par voie dématérialisée les dossiers à la Conservation des hypothèques. Seulement il y a un hic : cette application est jugée trop coûteuse par les notaires et ne couvre pas toutes les catégories d'actes ; résultat la belle application télé@ctes est un flop !

Dans le même temps, le nombre de transactions immobilières repartant à la hausse, les actes notariés sont donc plus nombreux. Les Conservations des hypothèques n'arrivent plus à respecter les délais de traitement des dossiers. Les gains de productivité ont donc été largement anticipés et surévalués par la DGFIP.

Mais les suppressions d'emplois, quant à elles, sont bien là et les agents se retrouvent donc à faire le même travail qu'avant avec toujours moins de personnel ! Les effectifs implantés ne permettent plus de répondre à la charge de travail, le moindre incident peut couler le service.

Les agents et les OS l'avaient pourtant dit et répété, fidèle à elle même, l'administration a préféré s'enfermer dans sa politique à courte vue.

Article I : le chef a toujours raison, jusqu'au jour où... catastrophe, les indicateurs virent au rouge !

Pas bon du tout pour la prime de performance ! et là faut pas rigoler

Le problème est que l'administration n'a plus les moyens de renforcer un service sans mettre un autre en péril puisque la même pénurie d'emplois sévit partout, tous les agents disponibles sont déjà mobilisés pour combler d'autres gouffres (en termes DGFIP, il faut dire gérer un volume contraint d'emplois, dixit Parini).

Et donc après une mure réflexion, la direction, dans sa grande sagesse, a décidé d'expérimenter une nouvelle méthode de management prônée par le professeur Shadoko : pour reboucher un trou, il suffit d'en creuser un autre à côté

Pour parer au plus pressé, l'administration en est donc réduite à prélever des agents titulaires dans les services supposés encore à flot pour renforcer des services déjà coulés.

La première conséquence est de désorganiser le service « donateur » et de répartir la charge de travail entre les agents restants : c'est inacceptable, les agents n'ont pas à payer le prix de la politique gouvernementale, obligamment relayée par l'administration.

Pas besoin d'être grand clerc pour affirmer que ce système est appelé à se généraliser partout si on n'y met pas le holà.

Nous refusons le recours au détachement d'agents titulaires qui bafoue les garanties d'affectation et met en difficulté les services « ponctionnés » en alourdissant la charge des collègues restants. L'administration doit pourvoir aux remplacements ou aux renforts en faisant appel à l'EDRA ou aux EMR en créant les postes nécessaires.

Depuis de trop nombreuses années, les agents doivent se mobiliser contre les suppressions d'emplois, elles sont aujourd'hui devenues insupportables, l'administration ne peut plus le nier et continuer à affirmer que tout va pour le mieux.

Aujourd'hui, ce sont bien les questions du maintien des missions, de l'avenir du réseau, et des conditions de travail et de santé des agents qui sont posées.

La réponse ne passe pas par les DOS et autres GEM (groupes expressions métiers), où l'administration voudrait que les agents entérinent eux-mêmes les abandons de missions.

Nous appelons les agents à se réunir ou nous contacter pour faire remonter de véritables cahiers revendicatifs sur les besoins en emplois nécessaire pour assurer la bonne marche des services, la prise en compte de l'ensemble des tâches et non seulement celles reprises dans les indicateurs, sur les mesures à prendre pour non seulement préserver, mais aussi améliorer les conditions de travail.

Ci-dessous, pétition massivement signée par les agents du CFP de Dinan et remise à la Direction :

INTERSYNDICALE DE DINAN :

SNUI/SUD TRESOR – CGT Finances Publiques – FO DGFIP – CFDT Finances Publiques

Les agents du centre des finances publiques de DINAN sont mobilisés afin de défendre l'application des règles statutaires ! ! !

- Ils refusent le détachement « temporaire » d'un agent titulaire de son poste, au cas particulier celui d'un agent du CDIF de DINAN vers la conservation des hypothèques.
- Ils refusent de subir les conséquences de la politique des suppressions d'emplois générant d'énormes difficultés dans les services concernés. Aujourd'hui c'est la conservation des hypothèques de DINAN, quel sera le prochain service ? ? ?
- Nous revendiquons l'arrêt des suppressions d'emplois et le respect des règles statutaires.